

Lécousse info

Journal municipal - www.lecouisse.fr - # 148 - Décembre 2022



> actualités / p.4-12
La Magie de Noël



> enfance jeunesse / p.13-14
La rentrée du CMJ



> initiatives / p.15-16
Une 2^{ème} MAM



> services / p.17-19
Ordures ménagères



En
visite à
l'Assemblée
Nationale



- AGENCEMENT - RÉNOVATION
- MENUISERIE - BOIS - PVC - ALU
- CLOISONS SÈCHES, ISOLATIONS
- PORTES DE GARAGES
- PORTAILS ET CLÔTURES
- DÉPANNAGE VOILETS ROULANTS ET PERSIENNES



Pascal GRIMAULT

12 rue Poullet - 35300 FOUGERES

Entreprise certifiée Qualification QUALIBAT 3511 4131 4311

Tél. 02 99 99 13 40 - 06 67 29 24 47 - Fax 02 99 99 10 04
agencement.grimaault@orange.fr

DAUGUET[®] TP

Travaux Publics • Particuliers & Professionnels

*Le professionnel de vos
Aménagements
Extérieurs*

- Emulsion bitume
- Enrobé noir et couleur
- Béton désactivé
- Pavage
- Dallage, etc.
- Assainissements
- Terrassements
- Location d'engins
- Transport

4 rue des Rochelettes - 35133 LÉCOUSSE - Tél. 02 99 94 33 14
contact@dauguettp.fr - www.dauguet-amenagement-exterieur.fr



PASCAL TUAL E.U.R.L

CARRELAGE-FAIENCE
REVETEMENT DE SOLS

BUREAU : Tél. 02.99.94.24.20

3, boulevard André Malraux - 35133 LECOUSSE

ATELIER : Tél. 06.67.27.05.95

35460 St-Brice-en-Coglès

Cherbonnel Eric
Charpente bois

35133 - LECOUSSE 02 99 99 20 47

www.charpente-fougeres-35.fr

SOCIETE DES TECHNIQUES D'AMENAGEMENT



URBANISME - INFRASTRUCTURES

AMENAGEMENT - PAYSAGE

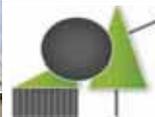
MAITRISE ŒUVRE VRD



47-49, rue Kléber - BP 80416
35304 FOUGERES Cedex

Tél. 02.99.99.99.49
agence.fougeres@tecam.fr

www.tecam.fr



**LES JARDINS
DE PÉROUZEL**

Tél. 02 23 51 10 22

- Création
- Entretien
- Maçonnerie de jardin
- Terrasse en bois
- Étude, Conseil et Devis
- Services à la personne

4, rue des Rochelettes - 35133 LÉCOUSSE
maximedauguet@aliceadsl.fr
www.dauguet-amenagement-exterieur.fr

Faites tourner le vent
de votre côté...



....Communiquez

ARC en IEL
IMPRIMEURS

GRAPHISME
IMPRESSION
NUMÉRIQUE
OFFSET
FINITION
DÉCOUPE

SIGNALÉTIQUE & DÉCO

commercial@arcenciel-imprimeurs.com

ACTEUR
ET PRODUCTEUR
DE VOTRE
COMMUNICATION
LOCALE

PONTORSON
02 33 60 10 61

LÉCOUSSE FOUGÈRES
02 99 94 25 26



RÉNOVATION - EXTENSION



Interlocuteur unique
pour tous vos travaux.
Accompagnement
et suivi de chantier.

illico
travaux
GROUPE HEXAÏOM



Agence Fougères - Vitré | 06 50 56 46 47
1 allée de la Haute Garenne - 35133 LÉCOUSSE | roland.fougeray@illico-travaux.com

www.illico-travaux.com



PEINTURE - DECORATION
REVÊTEMENTS MURS ET SOLS
VITRERIE - RAVALEMENT

Thierry PILLET

35133 LÉCOUSSE
Tél. 02.99.94.59.00
Port. 06.79.71.48.18

e-mail : thierry.pillet.peintre@orange.fr



sommaire

actualités / p. 4-12

La Magie de Noël
Le budget participatif
La visite de l'Assemblée nationale
Le forum des associations
Le repas des aînés
Les collectifs de Fougères Habitat
Des mesures de sobriété énergétique
L'éco-pâturage
La cérémonie du 11 novembre
Les Cafés LIRO
Air Drone Renov
LD Charpente
Les Rouleurs Fougères
Fougeray-Lebreton

enfance-jeunesse / p. 13-14

L'actualité des écoles
La rentrée du CMJ
Les coûts de fonctionnement
Les effectifs scolaires

initiatives / p. 15-16

La MAM Cracotte et Compote
La braderie des jouets
Le marché de Noël
L'actualité de la médiathèque

services / p. 17-19

Les ordures ménagères
L'état-civil
Les permis de construire
Les déclarations de travaux
Les numéros utiles



Directrice de la publication : Anne Perrin, maire.
Rédaction : Alban Desile (06 86 86 47 77), avec la commission Communication présidée par Christophe Drugeot et constituée de Hubert Couason, Mylène Le Berrigaud, Fabienne Éon, Jean-François Buffet, Élise Cosme, Sébastien Étienneou, Adeline Ollivier.
Crédit photos : commune de Lécousse.
Mise en page, impression : Arc en Ciel Imprimeurs, Lécousse. - Dépôt légal : 588.

éditorial



Chères Lécoussaises et chers Lécoussais,

Nous venons de passer une année marquée cette fois par l'actualité internationale, avec le drame de la guerre en Ukraine et ses conséquences humaines et économiques.

L'été dernier, le dérèglement climatique s'est fait aussi ressentir avec une trop faible pluviométrie et un été caniculaire, qui nous alertent sur nos activités au quotidien. Restons optimistes et convaincus : chacun peut agir avec bons sens, individuellement et/ou collectivement. Nos actions municipales ont cette ambition de préserver notre environnement et de réduire nos consommations énergétiques.

Concrètement, la réduction de l'éclairage public a été mise en place dans la commune dès 2016. L'été dernier, nous avons instauré une extinction totale du 15 mai au 31 août. Et depuis cet automne, les plages d'extinction ont été élargies et appliquées aux grands axes. Les illuminations de Noël seront allumées du 15 décembre au 2 janvier aux horaires d'éclairage public avec l'arrivée d'un nouvel arbre de Noël en matériaux recyclés et éclairage LED très peu consommateur. Dans les bâtiments, la consommation d'énergie, au-delà de la température de consigne à 19°C, va encore être plus regardée en se calant sur les utilisations effectives, grâce à un système de capteurs.

Deux autres exemples : la concrétisation de l'éco-pâturage en octobre, avec une dizaine de moutons d'Ouessant qui vont paître nos parcelles communales. Le 2^{ème} exemple est la future implantation d'un verger communal aux Vallons Saint-Martin. Ce projet, retenu lors du vote du Budget participatif, verra le jour en 2023.

J'aurais le plaisir de vous recevoir le samedi 17 décembre, à 11 h, à la Salle Hermine, pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Je vous présenterai les actions de l'année et les projets pour 2023.

Ce même samedi, un grand temps festif et convivial est prévu en soirée, autour de la place Saint-Martin-des-Champs, avec des animations gratuites pour petits et grands. N'hésitez pas à venir célébrer la « Magie de Noël » en famille ou entre amis !

Au nom du Conseil municipal, je vous souhaite d'ores et déjà, à toutes et à tous, de très belles fêtes de fin d'année et vous offre tous mes vœux de sérénité pour 2023.

Anne Perrin,
Maire de Lécousse



Animation : la Magie de Noël de retour le samedi 17 décembre

En raison du très beau succès obtenu l'an dernier, la commune va reconduire la Magie de Noël. Cette animation festive, familiale et gratuite se déroulera le samedi 17 décembre, de 17 h 30 à 21 h, en extérieur et au cœur du bourg. Le spectacle sera particulièrement féérique, avec la présence de deux échassiers qui déambuleront dans la rue, vêtus d'habits blancs et lumineux du plus bel effet. Autre animation étonnante : une grande bulle transparente dans laquelle évoluera une danseuse. Une attraction magique et poétique qui plaira sûrement aux petits comme aux grands !

Tout au long de la soirée, un « Barba'truck » permettra aux enfants de déguster de la Barbe à papa gratuitement. À proximité du stand, le Père Noël sera à la disposition des petits pour faire des photos. L'épicerie Saint-Martin proposera aussi du vin chaud, des galettes saucisses, etc. Bref, une soirée à ne pas manquer !

Un nouveau sapin de Noël

Dans une démarche écoresponsable, la commune innove en remplaçant cette année le sapin naturel par un sapin artificiel de plusieurs mètres de haut, fabriqué avec des matériaux recyclés. Plus écologique et économique, le nouvel arbre lumineux est équipé d'un éclairage à LED beaucoup moins gourmand en électricité.



à noter

> Cérémonie des vœux : le samedi 17 décembre

Organisée l'an dernier en extérieur en raison des restrictions sanitaires, la traditionnelle cérémonie des vœux retrouvera cette année sa formule habituelle. Elle se déroulera le samedi 17 décembre, à 11 h, à la salle Hermine. Mme le Maire y dressera le bilan des projets passés et en cours. Vous êtes tous invités à participer à cette cérémonie conviviale qui rassemble chaque année de nombreux habitants !

Budget participatif 2022 : deux projets lauréats

Parmi les sept projets déposés, les trois retenus par la commission Cadre de vie ont été présentés aux habitants le vendredi 7 octobre, à la salle Émeraude :

- Installation d'un parcours équilibre pour des enfants de 3 à 14 ans dans le lotissement de Folleville (proposé par Lise Paysan)
- Création d'un verger communal cultivé et animé par les habitants dans le lotissement Les Vallons Saint-Martin (proposé par Catherine Noël)
- Move in Lécousse : installation d'une tyrolienne de 20 mètres pour des enfants de 5 à 14 ans dans le lotissement Les Vallons Saint-Martin (proposé par Amélie Guérault)

Cette soirée de présentation a marqué l'ouverture de la phase de vote, qui s'est déroulée jusqu'au vendredi 14 octobre. Comme l'an dernier, tous les Lécousois âgés de plus de 12 ans ont pu prendre part au vote.

Le Budget participatif 2022 disposant d'une enveloppe globale de 15 000 €, les deux projets ayant obtenu le plus de suffrages seront mis en œuvre dans la commune. Il s'agit du verger communal (arrivé en tête) et de Move in Lécousse. Un grand bravo aux lauréates !



De gauche à droite : Mme le Maire, Amélie Guérault et Catherine Noël, les porteuses des projets lauréats, Martine Supiot, conseillère municipale membre de la commission Cadre de Vie, Élise Cosme, maire adjointe déléguée au Cadre de vie et aux Solidarités, Magali Fontaine, conseillère municipale membre de la commission Cadre de vie.



La réunion de présentation des projets le 7 octobre.



Une aire de fitness à la promenade verte



Lors du budget participatif 2021, c'est le projet « Bougeons à Lécousse ! », porté par Saloua Carré, qui a été choisi par la population lors du vote. Installés après plusieurs mois de retard en raison des délais d'approvisionnement, les appareils de fitness ont été inaugurés le vendredi 16 septembre. L'accès aux différents agrès est libre. Profitez-en pour venir faire du sport en famille ou entre amis, tout en profitant de la nature au cœur du bourg ! Les conseils d'utilisation, notamment les précautions à prendre et l'âge minimum requis, sont détaillés sur des plaquettes collées sur chaque appareil.

Sortie citoyenne : une visite de l'Assemblée nationale

Le mercredi 26 octobre, la commune a organisé une journée de visite à Paris pour les membres du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Les conseillers municipaux, les bénévoles du CCAS et la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) ont également été invités à participer à cette journée conviviale. Au total, le groupe était composé d'une quarantaine de Lécousois. Certains des jeunes ont découvert la capitale pour la première fois.

La journée a débuté par un passage au pied de la tour Eiffel, avant de prendre la direction de l'Assemblée nationale. Une visite de 2 heures, menée par un guide du Palais Bourbon, a permis au groupe de découvrir les magnifiques salons et salles et mieux connaître l'histoire de ce lieu emblématique de la République française.

Un tour panoramique de Paris

Les Lécousois ont pu pénétrer au cœur de l'hémicycle, les députés n'étant pas en séance le mercredi matin. En fin de matinée, Thierry Benoît, député de la 6^{ème} circonscription d'Ille-et-Vilaine, est venu rencontrer et échanger avec le groupe.

L'après-midi a été consacré à la visite de la Grande Galerie de l'Évolution du Muséum National d'Histoire Naturelle. Un tour panoramique de Paris d'environ une heure a précédé le retour en Bretagne.

Cette très belle journée ensoleillée, riche en citoyenneté et en découverte des monuments parisiens, restera un beau souvenir pour les jeunes comme les adultes !



Les Lécousois au cœur de l'hémicycle.



Un passage au pied de la tour Eiffel.

Forum des associations : un beau succès



La plupart des associations lécousoises était présent au forum des associations, qui s'est tenu le vendredi 2 septembre à la salle Hermine. Une foule nombreuse est venue rencontrer les responsables et bénévoles, et surtout s'inscrire pour l'année. Après un passage à vide lié à la crise sanitaire, les associations ont retrouvé leurs adhérents et on ne peut que s'en féliciter.

Repas des aînés : 200 convives



Le traditionnel repas des aînés organisé par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) s'est déroulé le mercredi 12 octobre à la salle Hermine. Le nombre de convives était limité à 200, mais tous ceux qui se sont inscrits ont pu participer. Cette journée conviviale, animée par l'accordéoniste Yannick Sourdin, a été l'occasion de mettre à l'honneur les doyens présents, qui ont tous reçu des fleurs ou des chocolats. A noter, le prochain repas du CCAS sera le mercredi 22 mars 2023

CCAS : 19 643,57 € d'aides au repas versés aux familles

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public administratif qui met en œuvre les solidarités et organise l'aide sociale au profit des habitants de la commune pour un budget total de dépense 2021 qui s'est élevé à 40 594 €. À ce titre, il octroie des aides financières ponctuelles aux personnes en difficulté, telles que les aides pour payer la cantine des enfants.

Au cours de l'année scolaire 2021-2022, le CCAS a ainsi versé 19 643,57 € d'aides aux repas à 71 familles lécousoises. Au total, 108 enfants en ont bénéficié : 67 à l'école Montaubert, 33 à l'école Notre-Dame et 8 dans d'autres établissements à Fougères.

Fougères Habitat : l'inauguration des deux collectifs



Le collectif au Clos des Prés.



Le collectif aux Vallons Saint-Martin 2.

L'inauguration des deux collectifs de Fougères Habitat s'est déroulée le 12 juillet dernier. La résidence située au Clos des Prés regroupe 22 logements (8 T2 et 14 T3) dotés de belles prestations : une pièce de vie avec baie vitrée et un espace cuisine, un balcon, une terrasse ou un jardinet, un parking privatif extérieur, etc.

L'immeuble situé aux Vallons Saint-Martin 2 s'étend sur 4 niveaux. Il est composé de 23 logements (T2, T3 et T4) équipés des mêmes prestations que le premier collectif. Quatre pavillons, dotés d'un jardin clos, complètent l'opération.

La commune a participé à ces deux programmes à hauteur de 17 000 € par logement, soit un investissement total de 833 000 € qui s'est étalé de 2019 à 2022.

Éclairage public : des mesures de sobriété énergétique



Comme toutes les collectivités locales en France, la commune de Lécousse doit faire face à la très forte augmentation du prix de l'énergie. Pour tenter d'en limiter l'impact, et conformément aux efforts nationaux demandés par le gouvernement, la commune a mis en place des mesures de sobriété énergétique.

Réduction de l'éclairage public

Par délibération du 29 avril 2022, la commune avait déjà décidé de faire évoluer les horaires de l'éclairage public, en instituant notamment une coupure estivale (extinction totale du 15 mai au 31 août) et l'extinction de l'éclairage le dimanche matin.

Lors de la séance du 20 octobre dernier, le Conseil municipal a décidé de compléter le dispositif par les mesures suivantes :

- extinction de 22 h à 6 h 30 tous les jours, jusqu'au 14 mai

- extinction de 23 h à 6 h 30 tous les jours, jusqu'au 14 mai, sur les axes structurants suivants qui restaient allumés toute la nuit : boulevard de la Motelle, rue du Pont Sec, rue Pierre de Coubertin, place Saint-Martin des Champs, rue de la Guillardière (jusqu'au giratoire de l'Hôtel de Ville), boulevard de Bliche, boulevard de la Côte du Nord, boulevard Jean Monet.

Des illuminations de Noël plus courtes

Auparavant lancée dès le premier week-end de décembre, la mise en lumière de la commune ne démarrera que le jeudi 15 décembre pour se terminer le 2 janvier. Les illuminations, qui fonctionneront sur les mêmes horaires que l'éclairage public, seront cette année essentiellement concentrées sur le centre-bourg.

Éclairage public : des travaux rue des Ménestrels

Par délibération du 29 avril dernier, le Conseil municipal a validé les travaux de réfection du parking et du trottoir rue des Ménestrels. Ces aménagements seront complétés par des travaux de rénovation de l'éclairage public. La commune ayant transféré sa compétence « Éclairage public » au Syndicat Départemental d'Énergie (SDE 35), une convention financière à procédure simplifiée doit intervenir avec le SDE qui, en sa qualité de maître d'ouvrage, va porter l'investissement de ces travaux. Le Conseil municipal a validé une participation financière de 7 481,76 € TTC.



Crise énergétique : un vœu du Conseil municipal

Lors de la séance du 20 octobre, le Conseil municipal a adopté un vœu dans le cadre de la crise énergétique et du coût des matières premières. Ce vœu a été transmis à Madame la Première Ministre : « La crise énergétique frappe de plus en plus durement nos habitants et nos territoires. Les collectivités locales, elles aussi, ne sont pas épargnées par la hausse des prix qui vient grever les budgets de nos communes, de nos EPCI, de nos départements et nos régions (...) Ces hausses pèseront lourdement sur les moyens d'actions de nos communes. Elles risquent d'affecter la qualité des services rendus à la population. Elles conduiront également à une réduction de nos investissements (...)

Ces hausses très significatives pourraient conduire de nombreuses communes de notre Département à être confrontées à des situations très difficiles, parfois même avec le risque de déséquilibre budgétaire. À l'heure où le gouvernement présente la Loi de Finances pour 2023 en cours d'examen au Parlement, nos collectivités demandent à l'état :

- 1 - Le retour à un tarif, réglementé ou plafonné, des tarifs de l'énergie pour les collectivités territoriales
- 2 - De prendre en compte, dans les dispositions de la Loi de Finances pour 2023, une indexation minimale du panier de ressources de nos collectivités, tant sur les valeurs locatives que sur l'enveloppe globale de Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), pour prendre en compte la hausse des coûts des matières premières et de l'énergie. »

à noter

Eco-pâturage tournant : des moutons à la Rousselais



Dans un objectif de durabilité environnementale, la commune a souhaité relancer l'entretien mécanique de certains de ses espaces verts selon un principe d'éco-pâturage. Pratique ancestrale remise au goût du jour, c'est une solution simple et écologique qui améliore le cadre de vie. De plus, la présence des animaux est toujours très appréciée par les promeneurs.

Dans le cadre d'un pâturage tournant, neuf moutons ont rejoint récemment le terrain des bassins d'orage de la Rousselais (10 800 m²). Les autres parcelles identifiées sont situées près du cimetière (2500 m²), au bassin de la Mésangère (3 800 m²) et à la Promenade verte (1300 m²).

Une convention de mise à disposition gratuite des terrains communaux a été signée avec Romain et Olivier Sénéchal. Les fournisseurs du cheptel, domiciliés à Romagné, se sont engagés à assurer la surveillance des animaux par des visites régulières sur les sites, à prendre en charge les soins vétérinaires et le suivi sanitaire du cheptel et à assurer le transfert de animaux d'un site à l'autre.

Commémoration : cérémonie du 11 novembre



La commune a fêté le 104^{ème} anniversaire de l'armistice de 1918 le 11 novembre dernier, en présence de Madame le Maire, Hubert Couason premier adjoint et Jean-François Buffet adjoint. À l'issue de la cérémonie au Monument aux morts, Pierre Le Gall et Jean-François Buffet ont reçu l'insigne de Soldat de France, remis par Jean Pelée de Saint Maurice, le président honoraire de l'UNC 35 de Lécousse.

> Nouveaux habitants : faites-vous connaître en mairie !

Si vous êtes arrivés récemment dans la commune, n'hésitez pas à vous faire connaître à la mairie pour faciliter votre accueil et remplir les formalités d'usage : inscription sur la liste électorale, demande de bacs pour les ordures ménagères, etc.

En tant que nouveaux habitants, Mme le Maire et le Conseil municipal organiseront une cérémonie d'accueil à votre intention le samedi **21 janvier**, à 11 h, pour vous présenter la commune et faire connaissance.

Renseignement à la mairie
Tél. 02 99 94 25 05.

et aussi

> Cimetière : reprise de concessions

La commune a fait le constat que plusieurs concessions se trouvaient en l'état d'abandon au cimetière. Afin de récupérer les emplacements délaissés, une procédure de reprise concernant 20 concessions a été engagée. Le constat d'abandon a été dûment constaté à deux reprises (le 27 novembre 2018 et le 16 mai 2022), à plus de trois ans d'intervalle. L'ensemble de la procédure ayant été menée à son terme, conformément aux dispositions réglementaires, le Conseil municipal s'est prononcé sur la reprise des concessions, permettant au Maire de prendre les arrêtés individuels de reprise.

> GRDF : le rapport d'activité 2021

Pour l'année 2021, l'activité de GRDF sur la commune de Lécousse s'établit comme suit :

- une longueur de réseau de 30 km
- 650 abonnés, contre 586 en 2020
- 16 GWh acheminés

et aussi

➤ **Sentiers de randonnée :
une élue référente**

Le 7 juin 2022, Fougères Agglomération a signé une convention de partenariat avec l'Office de Tourisme « Destination Fougères », dans l'objectif de valoriser les sentiers de randonnée du territoire. L'ambition est de positionner le territoire en tant que destination randonnée d'excellence, en soutenant notamment les 29 communes dans le développement d'une offre de qualité. La commune a été invitée à nommer un élu référent « randonnée », qui sera l'interlocuteur privilégié des différents partenaires. Le Conseil municipal a désigné Élise Cosme, 6ème adjointe déléguée au Cadre de vie et aux Solidarités.



➤ **Pôle Santé : un avenant**

Le Conseil municipal a confié à la SAS GM Renov-Joyeux Construction le lot n°3 (gros œuvre) du Pôle Santé et du logement en cours de chantier. Après démolition des plafonds existants, il s'est avéré nécessaire de venir renforcer le plancher de l'étage pour un montant de travaux de 3 508 € HT, soit 4 209,60 € TTC. Le Conseil municipal a validé cet avenant, portant le montant initial du marché de 100 191,06 € HT à 103 699,06 € HT.

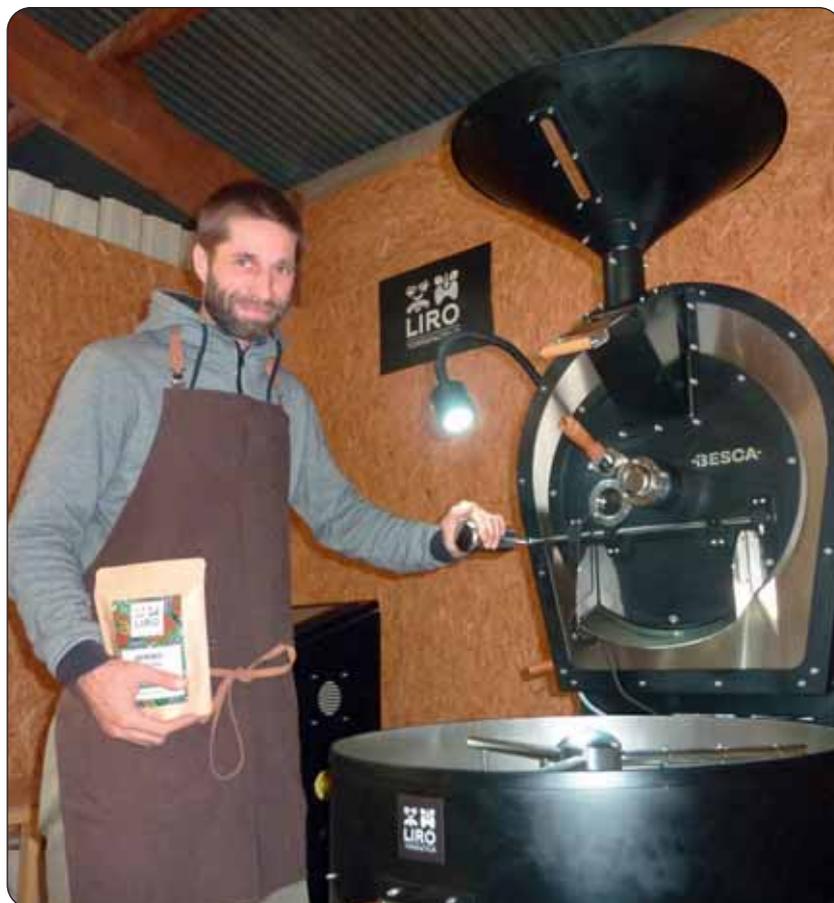
➤ **Aménagement :
chemin de la Tangougère**

Les fortes pluies et orages de l'été dernier ont mis en évidence un problème d'écoulement des eaux pluviales dans le chemin de la Tangougère. Pour que l'eau ne s'écoule plus vers la propriété privée desservie par cette voie, l'altimétrie du chemin doit être modifiée et une noue créée à son extrémité. Après consultation, le Conseil municipal a retenu le devis de l'entreprise Galle Travaux publics pour un montant de 7 571,50 € HT, soit 9 085,80 € TTC.

➤ **Matériel : vente d'un podium**

En 1992, la commune avait fait l'acquisition d'un podium d'une surface d'environ 50 m² pour les différentes manifestations communales. Depuis la construction de la salle Hermine et la création de la scène, le podium était très peu utilisé et régulièrement sollicité par des communes extérieures, mobilisant ainsi les services techniques municipaux. La commune de Luitré-Dompierre a souhaité se porter acquéreur de ce podium. Le Conseil municipal a validé la

**Torréfaction artisanale :
Sébastien Trouvé a créé les Cafés LIRO**



Domicilié à Lécousse depuis une quinzaine d'années, Sébastien Trouvé s'est installé en tant que torréfacteur en avril dernier. Il a aménagé son atelier dans un local qu'il loue au lieu-dit La Chararie. « *Auparavant ambulancier, j'ai eu envie de créer ma propre société en gardant un métier de contact* » explique-t-il. « *Mon choix s'est porté sur la torréfaction artisanale. J'ai profité de la crise du COVID pour aller me former au Havre chez des amis torréfacteurs.* »

Baptisée Cafés LIRO (contraction de Lise et Robin, les prénoms de ses enfants), son entreprise propose actuellement à la vente quatre cafés haut de gamme en provenance de Colombie, d'Éthiopie, du Guatemala et du Pérou. « *Ce sont des cafés de*

caractère très différents au niveau de l'amertume, l'acidité, le côté floral ou fruité. L'objectif est de satisfaire le plus grand nombre. »

Sébastien Trouvé vend ses cafés sur les marchés à Fougères, Saint-Aubin-du-Cormier, Saint-Brice-en-Coglès, Liffré et Saint-Hilaire-du-Harcouët. Il les fait goûter aux chalands selon la méthode d'extraction dite « douce », qui révèle toute la qualité aromatique du café. « *En plus des marchés, j'ai aussi pour clients des épiceries fines, des gîtes et des chambres d'hôtes* » ajoute-t-il.

- Tél. 06 80 10 30 09
liro-torrefacteur@gmail.com

Toiture, façade, bardage : le drone au service de la rénovation

Natif de Lécousse, Vincenzo Suriani était auparavant commercial dans la rénovation de l'habitat. En mai dernier, il a créé sa propre société baptisée « Air Drone Renov ». « Je souhaitais m'installer à mon compte en proposant un concept innovant » explique-t-il. « J'ai découvert par hasard la possibilité qu'offre le drone pour l'entretien et le traitement des toitures, façades, bardages, panneaux solaires, bâtiments agricoles et autres édifices patrimoniaux. La pulvérisation par drone permet de travailler en toute sécurité et très rapidement. Pas besoin d'échelle, d'échafaudage ou de nacelle. Le résultat est identique, mais le coût est plus intéressant, car il y a moins de frais de préparation. J'utilise un drone de 4 kg, fabriqué en France, spécialement conçu pour intervenir sur les bâtiments. »

L'entrepreneur, qui se déplace dans tout le département, le sud Manche, le Calvados et la Mayenne, viens de lancer un procédé complémentaire au traitement par drone. « Ce sont des perches



en carbone, qui vont jusqu'à 26 mètres de haut, et qui nettoient les toitures avec du peroxyde d'hydrogène au résultat immédiat » détaille-t-il.

- Tél. 06 67 72 07 14
airdronerenov@gmail.com

LD Charpente : Frédéric Legros et Dominique Delaunay associés



Frédéric Legros (à gauche sur la photo) et Dominique Delaunay (à droite) ont travaillé respectivement 18 ans et 25 ans comme charpentiers dans l'entreprise de Daniel Vaudouer, située

à Romagné. Ce dernier ayant pris sa retraite, ils se sont associés pour créer en février dernier leur propre société baptisée « LD Charpente ». Les deux artisans sont spécialisés dans

les charpentes traditionnelles, ossatures bois, bardages, terrasses et isolation extérieure, en neuf et rénovation. « Nous avons eu envie de nous lancer dans une nouvelle aventure en nous installant à notre compte » explique Frédéric Legros. « Tout se passe très bien. Le carnet de commandes est bien rempli. Les constructeurs locaux attendaient notre installation. En rénovation, nous intervenons aussi chez des particuliers à Lécousse, Fougères et aux alentours. »

L'atelier de l'entreprise est installé dans un bâtiment de 300 m², situé boulevard de la Côte du Nord. « Nous avons besoin d'un grand hangar. Nous l'avons trouvé le jour même où il était mis en location » confie Dominique Delaunay.

- 6, boulevard de la Côte du Nord
Tél. 06 29 94 59 00 ou
06 70 03 36 46 -
ld.charpentes35@gmail.com

Cycles : l'ouverture du magasin « Les Rouleurs Fougères »



Le magasin « Les Rouleurs Cyclist's Shop Fougères » a ouvert ses portes le samedi 12 novembre dans la zone d'activité du Pigeon Blanc. L'enseigne propose à la vente un large choix de vélos adaptés à

tous les usages. « Sur le marché du vélo haut de gamme, nous proposons des marques réputées telles que Cervélo, Factor et Pinarello » détaille Alexis Gouin, le gérant (à droite sur la photo).

« Pour des modèles plus familiaux, nous avons la marque généraliste BH. Nous vendons aussi des vélos de ville Pégalus de tous types. »

Le gérant travaillait auparavant dans une enseigne Bernaudeau Cycles en Vendée. « L'ouverture d'un magasin de vélos à Lécousse répond à une demande. Nos premiers clients nous disent qu'il y avait un manque dans le secteur de Fougères » note Alexis Gouin. « Apparemment, ils sont très contents de cette ouverture et sont surpris par les marques que nous proposons ».

Le magasin emploie un mécanicien cycles en la personne de Tristan Lapierre (à gauche sur la photo).

- 2 bis, rue du Pigeon Blanc
Tél. 09 73 88 40 72

les_rouleurs_lcf@peloton-en-tete.bike

- Horaires d'ouverture : du mardi au samedi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h.

Lebreton-Fougeray : un changement de gérance dans la continuité

Depuis le 1^{er} octobre 2021, David Malle (à gauche sur la photo) et Fabrice Hamard (à droite) sont les nouveaux gérants de l'enseigne Lebreton-Fougeray, située dans la zone d'activité du Parc. Ils succèdent à Karine et Sébastien Fougeray, ce dernier restant salarié du magasin. « Nous avons eu envie de nous lancer dans une nouvelle aventure, toujours en rapport avec la transition énergétique et écologique » explique David Malle. « C'est un changement dans la continuité. Nous poursuivons ce que faisaient Karine et Sébastien. »

Le magasin est spécialisé dans la vente et la pose de poêles à bois ou granulés, inserts à bois et cheminées. Dans un showroom de 150 m², vous pourrez retrouver plus de 30 modèles avec différents designs et options. Un conseiller vous guidera vers les produits les plus adaptés suivant la conception de votre habitation. Il se déplacera à votre domicile pour vérifier la conformité de votre projet et effectuer un devis.



Soutenus par la plateforme Initiative Pays de Fougères (IPF), David Malle et Fabrice Hamard ont pour parrain Roger Berthelot. Le magasin est également membre du Cercle Confort Habitat Fougères, un regroupement complémentaire pour les travaux de rénovation.

- 10, rue Marion du Faouët, dans la zone d'activité du Parc - Tél. 02 99 94 11 44 - www.lebreton-fougeray.com - Horaires d'ouverture : le lundi de 14 h à 19 h, du mardi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h, le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

École Montaubert : la découverte du milieu marin



Cette année, les trois classes maternelles de l'école Montaubert ont comme projet annuel la découverte du milieu marin. Ainsi, les deux classes de moyenne et grande sections sont allées en octobre passer une journée à Saint-Malo. Le matin, ils ont visité le Grand Aquarium (photo à droite), avec une animation encadrée par une animatrice biologiste. L'après-midi a été consacré à la pêche à pied sur la plage de l'Éventail. Au retour en classe, un aquarium d'eau de mer a été installé dans la classe de grande section. Parallèlement, les élèves de GS ont suivi les préparatifs,

puis le départ de la Route du Rhum, avec les multicoques, monocoques, trimarans, catamarans, etc.

Les élèves ont également accueilli l'auteure et illustratrice Laëticia Devernay (photo à gauche), invitée du Salon du livre Jeunesse de Fougères Agglomération. Une belle manière de continuer sur notre projet maritime grâce à deux de ses albums : « Acrobaties » et « La Danse de la mer ». Pour sa venue, les élèves des trois classes maternelles avaient préparé un parcours scénographique avec une plongée parmi les animaux marins tout

au long du couloir, aboutissant sur un grand aquarium, un musée des coquillages et les silhouettes d'« Acrobaties ».

Après une lecture de ses albums sur un fond musical, l'auteure et illustratrice a proposé dans chaque classe un atelier : fabrication de mobiles avec les petits, d'une fresque marine avec les moyens, et un atelier de création de « monstres marins » à la manière de Max Ernst avec les grands.

Tous et toutes étaient ravis de cette rencontre. Les petits, eux, iront visiter le Grand Aquarium au printemps.

École Notre-Dame : rencontre avec l'illustratrice Séverine Duchesne

Au mois d'octobre, les élèves de CE1-CE2 sont allés à la médiathèque de Lécousse. Ils ont fait la découverte du travail de l'auteure et illustratrice Séverine Duchesne. Son univers, celui des contes détournés, a enthousiasmé et éveillé la créativité des enfants.

À l'occasion du Salon du livre Jeunesse de Fougères Agglomération, l'artiste est venue présenter son métier. Elle a expliqué aux enfants la chaîne du livre et ses techniques de travail. Elle leur a offert la lecture de son dernier album « Nadège et les 7 petits hommes ».

Enfin, Séverine a animé un petit atelier dans lequel les enfants ont pu recréer une scène de l'album « Croquillon ».



CMJ : la réunion de rentrée



De gauche à droite : Fabienne Éon, maire adjointe déléguée à l'Enfance-Jeunesse, Valentin Morel, Gabin Roussel, Martine Supiot, conseillère municipale déléguée à l'Enfance-Jeunesse, Inaya Thébault-Fontaine, Énora Guérin, Zoé Gérault, Mme le Maire, Anouck Jourdan, Yoann Tournier et Timothée Despas.

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a fait sa réunion de rentrée le mercredi 21 septembre. Les quatre nouveaux conseillers et les quatre conseillers du mandat précédent ont été accueillis par Mme le Maire dans les locaux de l'Hôtel de Ville. Un temps de présentation de la commune et des actions menées par le CMJ depuis 2018 a permis aux nouveaux conseillers de s'immerger dans le fonctionnement du CMJ.

La réunion s'est terminée par une foire aux projets, dans le but de recueillir les idées de chacun. De façon unanime, il a été décidé de reconduire la collecte de jouets, en partenariat avec le Secours Populaire, pour les fêtes de fin d'année. De nouveaux projets verront le jour au premier semestre 2023.

Écoles : les coûts de fonctionnement

Au compte administratif 2021, les dépenses de fonctionnement de l'école primaire Montaubert s'élèvent à 101 069 € en maternelle (contre 98 583 € au compte administratif 2020) et à 76 099 € en élémentaire (73 321 € en 2020).

Calculé selon les effectifs à la rentrée 2021, le coût de fonctionnement par élève s'élève à 1 122,99 € en classe maternelle et 478,61 € en classe élémentaire. Pour les élèves non domiciliés à Lécousse, une participation équivalente aux frais de fonctionnement est demandée aux communes extérieures (un abattement de 20 % est octroyé aux communes de l'ex-Fougères communauté).

À l'école Notre-Dame, la participation communale aux frais de fonctionnement est basée sur les coûts par élève de l'école primaire Montaubert. Elle s'élève à 139 770,27 €. Là-aussi, une participation est demandée aux communes extérieures (abattement de 20 % octroyé aux communes de l'ex-Fougères communauté).

et aussi

> Atelier d'éveil : le RPE Am Stram Gram recrute

Le Relais Petite Enfance (RPE) Am Stram Gram recherche une personne ayant une bonne connaissance du métier d'assistant(e) maternel(le) et du développement du jeune enfant pour animer un atelier d'éveil à Lécousse et éventuellement à Javené.



Pour tout renseignement, contacter le 06 45 10 23 02 - rpe@lecousse.fr

> Argent de Poche : le bilan de l'été

Le dispositif « Argent de poche » est un outil éducatif permettant aux jeunes d'avoir une première approche du monde du travail, d'occuper utilement leur temps libre et de renforcer leurs liens avec la commune.

L'été dernier, 24 jeunes ont participé à diverses missions au sein des services de la commune : entretien des locaux, de la voirie, des espaces verts ou bien tâches administratives à la mairie ou à l'accueil de loisirs.

le chiffre

> 429

C'est le nombre d'enfants scolarisés cette année à Lécousse. 256 le sont à l'école Montaubert et 173 à l'école Notre-Dame. 254 sont de Lécousse, 77 de Fougères et 98 de communes extérieures.



Sur les 336 enfants de Lécousse en âge d'être scolarisés, 254 le sont dans la commune, 74 à Fougères, 3 à Romagné, 3 à Saint-Germain-en-Coglès et 2 à Javené.

Cracotte et Compote : une deuxième MAM à Lécousse

La Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) Cracotte et Compote a ouvert ses portes le 8 septembre dernier. Elle est installée dans une maison neuve construite par Tartine et Chocolate, la première MAM de la commune située juste en face. « *Nous louons les locaux à Tartine et Chocolate, mais nos deux structures sont totalement autonomes* » précise Charlène Battais, la première assistante maternelle à entrer dans le projet. « *Le premier travail a été de recruter l'équipe. Audrey Chapron m'a d'abord rejointe, suivie par Christelle Couason et Nadia Dauguet. Une MAM permet de rompre l'isolement du travail à domicile. C'est beaucoup plus agréable de travailler en équipe.* »

Les assistantes maternelles bénéficient de locaux entièrement conçus pour l'accueil des tout-petits, incluant une vaste pièce de vie divisée en plusieurs espaces, une cuisine aménagée où elles préparent elles-mêmes les repas, une salle de change et quatre chambres dotées de quatre lits chacune. « *Nous disposons également d'une terrasse avec un coin pelouse. Nous pourrions faire des activités extérieures à l'arrivée des beaux jours.* »

Les quatre assistantes maternelles sont agrémentées pour accueillir au total 15



Les quatre assistantes maternelles de la Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) Cracotte et Compote. De gauche à droite : Nadia Dauguet, Audrey Chapron, Charlène Battais et Christelle Couason.

enfants (16 au début de l'année prochaine), âgés de 2,5 mois à 3 ans. « *Nous affichons complet, mais les parents peuvent s'inscrire sur la liste d'attente. Des places se libéreront en septembre 2023* » annonce Charlène Battais. « *En fonction des besoins, nous pouvons également accueillir des enfants jusqu'à 4 ou 5 ans, le mercredi en périscolaire.* »

La MAM est fermée sept semaines dans l'année : trois semaines l'été et une semaine à chaque période de vacances.
- MAM Cracotte et Compote - 22, rue Simone de Beauvoir - Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 6 h à 19 h 30 - Tél. 06 59 92 22 85 - cracotteetcompote@outlook.fr

Comité des fêtes : la braderie annuelle



Manifestation annuelle toujours très attendue, la braderie spéciale jouets, livres et BD, organisée par le Comité des fêtes, s'est déroulée le dimanche 20 novembre à la salle Hermine. Une foule nombreuse a pu dénicher des bonnes affaires à l'approche des fêtes de Noël. Le succès a été une nouvelle fois au rendez-vous !

Comme les années précédentes, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a collecté des jouets, livres et autres peluches au profit des enfants les moins favorisés.

et aussi

> Terrain synthétique : convention avec la commune de Romagné et l'ASC Football de Romagné

L'association ASC Football de Romagné a sollicité l'utilisation du terrain de football de la commune pour son équipe seniors, dans le cadre du groupement des « Jeunes des Estuaires ». Cette occupation temporaire interviendra les jours d'intempéries, quand le terrain en herbe de Romagné ne sera pas praticable. Cette occupation aura lieu les jeudis de 19 h 30 à 22 h, sur la période du 15 novembre 2022 au 12 mars 2023, avec un maximum de 12 utilisations et moyennant une participation de 150 € par utilisation.

Comité de jumelage : le traditionnel marché de Noël



Le traditionnel marché de Noël organisé par le Comité de jumelage s'est déroulé le dimanche 27 novembre à la salle Hermine et sur l'esplanade



Morcin. Comme chaque année, une quarantaine d'exposants a proposé à la vente des produits artisanaux ou alimentaires. Le Père Noël était présent

et un manège a fait le bonheur des petits. L'animation musicale était assurée par la fanfare de Saint-Germain-en-Coglès.

Médiathèque : l'actualité

De nouvelles bénévoles

Quatre nouvelles bénévoles ont intégré l'équipe de la médiathèque de Lécousse. Mireille Gouin, Josiane Poisson, Patricia Gobard et Élise Faure s'ajoutent à l'équipe déjà constituée de 11 personnes. Après quelques essais en binôme pour se familiariser avec le logiciel et le rangement des documents, elles vous accueilleront lors de prochaines permanences.

Un talent, une passion à partager ?

En septembre dernier, la bibliothécaire Séverine Bigot a sollicité la créatrice lécousoise Estelle Régis (photo) pour exposer ses créations de couture (sacs, porte-monnaie, trousse, etc.) et animer une démonstration de son savoir-faire. Si vous aussi, vous avez un savoir-faire ou une passion (peinture, tricot, photo, cuisine, voyage, musique, etc.) que vous voulez faire connaître et/ou exposer, n'hésitez pas à vous présenter à la médiathèque auprès de Séverine pour en discuter !

Des vinyles à la médiathèque

Suite à un projet des médiathèques de Fougères Agglomération et de la Médiathèque Départementale d'Ille-et-Vilaine (MDIV), une centaine de vinyles est empruntable jusqu'en mars 2023. Une platine est aussi à disposition des usagers pour une écoute sur place avec un casque.

Un jeu « Cache-cache vinyle » est organisé par Séverine Bigot, bibliothécaire à Lécousse, et Sophie Le Hégarat, bibliothécaire à Parigné. Ouvert à tous, ce jeu consiste à retrouver l'artiste ou groupe d'un vinyle. Chaque mois, un morceau de la pochette est dévoilé. Les participants doivent retrouver l'interprète dans les bacs à vinyles de Lécousse et Parigné. Deux vinyles sont à gagner par tirage au sort. Informations et bulletin de participation à la médiathèque.

Les prochaines animations

En janvier-février, une exposition de portraits prendra place à la médiathèque. Cette exposition, prêtée par la Médiathèque Départementale d'Ille et Vilaine (MDIV), mettra en valeur des personnes âgées. L'artiste Luc Pérez est allé à la rencontre des seniors de la Communauté de communes de Saint-Méen Montauban. De cette rencontre est née l'exposition « Portraits Livrés », par laquelle l'artiste cherche à donner la parole aux personnes âgées et à les valoriser au travers d'une série de portraits.

Un jeu de « Cherche et Trouve » vous attendra : les bénévoles ont donné une photo d'eux à 18-20 ans et une de la période actuelle. À vous de faire le lien entre les deux photos pour retrouver qui est qui...

Valérie Auvrouin est une artiste qui travaille l'osier. Elle interviendra le samedi



La créatrice lécousoise Estelle Régis en démonstration à la médiathèque.

4 février, de 10 h à 12 h, pour fabriquer un distributeur de boules de graisses. Cet atelier s'adresse aux enfants de 7 à 10 ans. Les inscriptions débiteront courant janvier.

En mars, les animaux et la nature seront mis à l'honneur.

- L'inscription pour emprunter les documents est gratuite. La carte délivrée lors de l'inscription permet d'emprunter dans toutes les médiathèques de Fougères Agglomération - Horaires d'ouverture : lundi de 13 h 30 à 17 h 30, mardi de 16 h à 18 h, mercredi de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30, vendredi de 16 h à 18 h, samedi de 10 h à 12 h 30 - Tél. 02 99 97 73 31 - <https://mediatheques.fougères-agglomération.bzh/> - Instagram : mediathequedelecousse

Ordures ménagères : des changements en 2023

Nouvelles consignes de tri

Jusqu'à maintenant, vous ne pouviez mettre dans votre poubelle jaune que certains types d'emballages : les bouteilles et flacons en plastique, les emballages métalliques comme les canettes, les boîtes de conserve, etc., ainsi que les emballages de gâteaux, de céréales, boîtes d'œufs et briques alimentaires.

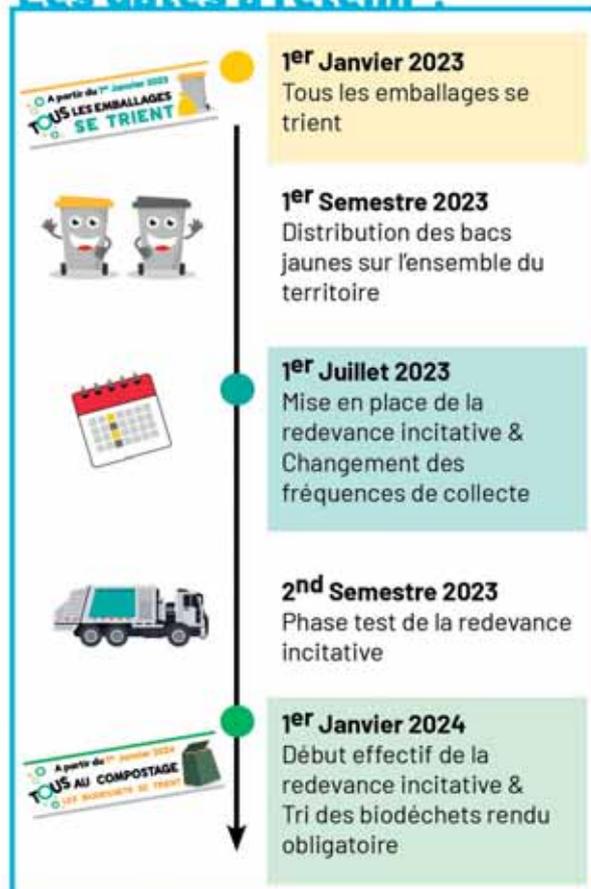
À compter du 1^{er} janvier 2023, l'ensemble du territoire français est dans l'obligation d'appliquer « l'extension des consignes de tri ». Concrètement, cela signifie que vous pourrez mettre, à partir de cette date, tous vos emballages dans la poubelle jaune : les pots de yaourt et de crème, les paquets de café ou de croquettes pour animaux, les tubes de dentifrice, etc. En résumé, tout emballage pourra aller dans la poubelle jaune.

À partir de la mi-décembre, vous recevrez dans votre boîte aux lettres le nouveau « Mémo-tri » du SMICTOM du Pays de Fougères, ainsi qu'un courrier expliquant tous les changements annoncés en 2023.

Redevance incitative

Le 1^{er} janvier 2024, toutes les communes de Fougères Agglomération passeront à la redevance incitative, qui remplacera la redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM). Comme précisé sur le calendrier ci-contre, une phase « test » d'une durée de six mois démarrera le 1^{er} juillet 2023 pour se terminer en décembre. Cette phase « test » s'accompagnera d'un changement des fréquences de collecte.

Les dates à retenir !



Etat-civil

Naissances du 10 mai au 29 octobre 2022

10 mai 2022 : **FONTAINE Julia** - 6, rue Alfred de Vigny
 26 mai 2022 : **FOUGERAY Eloïse** - 15, La Bondonnais
 09 juin 2022 : **BRASSET Noah** - 3, rue Saint Yves
 21 juin 2022 : **HELAINÉ Kamila** - 24, boulevard de la Motelle
 04 juillet 2022 : **LEGEAI Loan** - 9 bis, rue du Vallon
 11 septembre 2022 : **COUDRAY Lizio** - 10, boulevard du Pont Levoy
 13 septembre 2022 : **GAUDAIRE Sacha** - 6, rue Camille Claudel
 20 septembre 2022 : **BERTIN MACÉ Jules** - 14, rue Mozart
 29 octobre 2022 : **DELAMARCHE Alia** - 21, la Basse Pilais

Mariages du 28 mai au 10 septembre 2022

28 mai 2022 : M. LOISEAU Damien et Mme CADIEU Justine - 32, rue René le Pays - FOUGERES (Ille-et-Vilaine)
 04 juin 2022 : Mme DESHAIES Clélia et M COLLERAIS Cédric - 1, route de la Havaudière - ST-PIERRE-LANGERS (Manche)
 18 juin 2022 : M. MOREL Florian et Mme BAUDRY Julie - 124, rue Bernard le Pecq- LAVAL (Mayenne)
 18 juin 2022 : M. REMARS Yann et Mme SELLE Melina - 20, rue Paul Gauguin
 25 juin 2022 : M. CROUZET Guillaume et Mme LECORGNE Virginie - 23 A, rue de Brocéliande - BETTON (Ille-et-Vilaine)
 09 juillet 2022 : M. GOUIN DE ROUMIGNY Hugo et Mme PERRIN Emeline - 26, allée de Lituanie - RENNES (Ille-et-Vilaine)
 16 juillet 2022 : M. CHEVREL Johann et Mme HELLEUX Karen - 17, rue de la Perrière - BALAZÉ (Ille-et-Vilaine)
 16 juillet 2022 : M. BROUAZIN Stéphane et Mme PRUDOR Corinne - 7, rue de Folleville
 20 août 2022 : M. COLIN Yves et Mme BELLOIR Elodie - 32, rue Camille Claudel
 10 septembre 2022 : M. CHAVEZ Nicolas et Mme ROUX Audrey - 10, rue de l'Eau Vive

Etat-civil (suite)

Décès du 27 avril au 23 octobre 2022

27 avril 2022 : Laurence FRANDEBOEUF épouse VETTIER – 16, rue de l'Aiguillon
 25 mai 2022 : GONET Odette épouse RACÉ – 1, boulevard de la Motelle
 08 juin 2022 : LE SAINT Daniel – 4, rue Pierre de Courbertin
 21 juin 2022 : BERTEL Odette épouse PETIT – 1, rue du Pont Sec
 07 juillet 2022 : LECRIVAIN Antoinette épouse LEBLANC – 15, rue de Saint Malo
 17 juillet 2022 : DELAUNAY Bernard – 8, rue des Tonneliers
 25 juillet 2022 : HEURTIER Serge – 14, rue Claude Debussy
 09 septembre 2022 : MERIENNE Maurice – 20, chemin de la République
 20 septembre 2022 : HELLEUX Jacques – 8, rue Maurice Ravel
 20 octobre 2022 : CHEMIN Pierre – 48, la Burelais
 23 octobre 2022 : DEQEKER Pierre – 17, rue de la Basse Porte

Les permis de construire

-Mme SERRAND Justine – 3, boulevard de Pontlevoy : construction d'une maison individuelle. Arrêté du 17/06/2022.
 -M. RIVIERE Laurent – 2, la Petite Gautrais : rénovation d'une maison individuelle. Arrêté du 01/06/2022.
 -M. SIMON Aurélien et Mme MALLE Cécile – 11, rue Simone de Beauvoir : construction d'une maison individuelle. Arrêté du 15/07/2022.
 -Mme BODIN Magalie – 20, rue Elisa Mercœur : construction d'une maison individuelle. Arrêté du 15/07/2022.
 -M. et Mme BADZIOKA Chriss et Elisabeth – 14, rue Lenoir de la Cocherie : extension de la maison d'habitation. Arrêté du 02/09/2022.
 -M. FROGER Marc – 41, rue Paul Gauguin : extension de la maison d'habitation. Arrêté du 30/08/2022.
 -M. SENECHAL Olivier et Mme GAUTIER Stéphanie – 20 bis, chemin de la République : construction d'un carport. Arrêté du 12/10/2022.

Les déclarations préalables

-SASU CELTAT – 5, rue Jacques de Tromelin : peinture des façades du magasin Districenter. Arrêté du 12/06/2022.
 -Mme OGER Sandrine – 7, rue du Brabant : extension de la maison d'habitation. Arrêté du 13/06/2022.
 -M. DAUGUET Serge – 51, boulevard de Bliche : isolation par l'extérieur de deux pans de mur. Arrêté du 13/06/2022.
 -Mme PEIGNE Patricia – 5, rue Jeanne de France : installation d'une tonnelle. Arrêté du 16/06/2022.
 -Mme ARNOULT Stéphanie – 10bis, boulevard André Malraux : installation extérieure d'un conduit d'évacuation de fumée. Arrêté du 18/06/2022.
 -M. DUCHENE Jean-Yves – 16, rue Claude Debussy : installation de clôtures. Arrêté du 01/07/2022.
 -SASU ANDD – 11, rue des Tonneliers : installation de panneaux photovoltaïques sur toiture. Arrêté du 02/07/2022.
 -Mme ROGER Lydia – 6, rue de la Croix dorée : installation d'une pergola. Arrêté du 15/07/2022.
 -M. HERBERT Olivier – 1, rue de la Noë : installation d'un parement en pierres sur le mur de clôtures. Arrêté du 20/07/2022.
 -M. FAUCHON Denis – 1, rue Camille Claudel : construction d'un mur de clôture dans le prolongement de la maison d'habitation. Arrêté du 19/08/2022.
 -M. GARNIER Bruno – 6, rue des Bûcherons : la modification des clôtures. Arrêté du 20/08/2022.
 -M. et Mme BERTHO Jean-Hervé et Annie – 4, rue du Brabant : la modification des façades et la création d'un auvent. Arrêté du 20/08/2022.
 -M. CARRE Sebastien – 9, rue Adélaïde Daligaut : construction d'un abri de jardin. Arrêté du 29/08/2022.
 -M. MARION Pascal – 29, rue de la Guillardière : installation d'une pergola bioclimatique. Arrêté du 04/09/2022.
 -Mme LECRIVAIN Nelly – 11, allée George Sand : remplacement de la porte d'entrée. Arrêté du 08/09/2022.
 -M. BAGOT André – 14, rue Alliaume : installation d'une pergola. Arrêté du 29/09/2022.
 -M. GATEL Paul – 1, rue du Brabant : remplacement du garde-corps. Arrêté du 30/09/2022.
 -Mme PETIT Renée – 21, rue de la Mésangère : modification des clôtures. Arrêté du 02/10/2022.
 -M. LECHAT André – 9, rue du Pont Sec : transformation du garage en pièce habitable. Arrêté du 05/10/2022.
 -M. DURAND Jean-Yves – 12, rue Claude Debussy : modification des clôtures et création d'un préau. Arrêté du 07/10/2022.
 -SAS DISTRI AUTO BETON – rue Théodore Levannier – ZAC de la Meslais : installation d'un distributeur automatique de béton. Arrêté du 30/09/2022.
 -EURL Nova Energie – 14, chemin de la République : installation de panneaux photovoltaïques sur toiture. Arrêté du 06/10/2022.
 -M. CONSTANT Jean-Pierre – 14, les Buis : installation de panneaux photovoltaïques sur toiture. Arrêté du 19/10/2022.
 -SASU ANDD – 5, rue François Cevert : installation de panneaux photovoltaïques sur toiture. Arrêté du 22/10/2022.
 -Mme SIMON Lucile – 17, rue Elisa Mercœur : installation d'un abri de jardin. Arrêté du 05/11/2022.
 -M. MOREL Philippe – 22, rue de la Basse Porte : installation d'une piscine semi-enterrée. Arrêté du 09/11/2022.
 -M. GORCELIN Bruno – 9, rue des Tonneliers : modification des clôtures. Arrêté du 12/11/2022.
 -SCI MOONLIGHT – 16, place Saint-Martin-des-Champs : modification des clôtures. Arrêté du 18/11/2022.
 -M. PIGEON Noël – 14, rue Simone de Beauvoir : installation d'une pergola. Arrêté du 20/11/2022.
 -M. CHAPALAIN Jean-Pierre – 4, rue des Meuniers : modification des clôtures. Arrêté du 20/11/2022.
 -SCI LOUMATI – 5, hameau de la Croix Dorée : réalisation d'un portillon et d'un muret de clôture. Arrêté du 21/11/2022.



Hôtel de ville / Jours et heures d'ouverture

Le lundi et mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30,
le mardi et jeudi de 14 h à 17 h 30,
le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Hôtel de ville

1 parvis des Droits de l'Homme.35 133 Lécousse
Tél. 02 99 94 25 05 - Fax : 02 99 99 61 24
www.lecouisse.fr - mairie@lecouisse.fr

Les n^{os} utiles

Pharmacie :

Florence Olivier
02 99 99 81 01

Cabinet paramédical :

Sylviane Bourdet, kinésithérapeute
Romain Mahoudo, kinésithérapeute
02 99 94 94 55

Rozenn Cotbreil, pédicure, podologue
02 99 94 37 99

Annabelle Delahaye, infirmière
Sophie Chaupitre, infirmière
Karine Meunier, infirmière
Myriam Juguet, infirmière
02 99 94 37 75

Cabinet d'infirmières :

Gousse-Lagouet-Marc-Garnier
02 99 94 19 18

Kinésithérapeute :

Anne-Hélène Pirotais,
06 49 32 15 69

Orthoptiste :

Marie Van Vooren,
02 23 51 16 06

ADMR :

02 99 98 97 55 à Romagné
02 99 17 47 87 à Fougères

Travaux de bricolage ou jardinage : les horaires

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, etc.) ne peuvent être effectués que :

- du lundi au samedi de 8 h à 20 h
- les jours fériés de 10 h à 12 h

Ces travaux sont interdits les dimanches.

ENTREPRISE POMMEREUL

02.99.99.43.40

www.pommereul.com

Installation
Dépannage
Magasin

- PLOMBERIE-CHAUFFAGE
- ELECTRICITE
- ELECTROMENAGER
- ENERGIES RENOUVELABLES



3, rue Théodore Levannier
Z.A. La Meslais - 35133 LÉCOUSSE



Atelier Du Bois

- Menuiserie Agencement Sur-Mesure:
cuisine, salle de bain, dressing
- Ebénisterie
- Rénovation d'Habitation

Christian Chemin
25 la chaumière
35133 LÉCOUSSE

cheminchristian@orange.fr
Tel: 0674756080

Faites vos achats de Noël avec le SURF !!

Navettes gratuites les dimanches 11 et 18 décembre
à partir de 14h00,
des navettes toutes les 50 minutes

Chocolats à bord
MONBANA

Retrouvez les horaires de passage sur
www.lesurf.fr

TAXI David

TRANSPORT MEDICALISE
TICKETS TAXI / TOUTES DISTANCES
FOUGERES - LÉCOUSSE
LOUVIGNÉ DU DÉSERT
06 98 06 31 43 - 02 99 97 23 07
dacobeau@hotmail.fr

www.e-leclerc.com

E.Leclerc 
LÉCOUSSE - FOGÈRES



Boulangerie



L'Espace Vert



Fruits et légumes



Boucherie



Traiteur



Poissonnerie

Pour toute commande au rayon Traditionnel : 02 99 94 80 00

E.Leclerc 
LÉCOUSSE - FOGÈRES

ZAC Le Parc
35133 LÉCOUSSE
02 99 94 80 00